

Audience Sénat du 07/11/2024 :

L'UFAP UNSa Justice défend un budget à la hauteur !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 14 Novembre 2024

Le 07 novembre 2024, une délégation **l'UFAP UNSa Justice**, a été auditionnée par M. le Sénateur Louis Vogel, rapporteur pour avis du programme « Administration pénitentiaire » dans le cadre du projet de Loi de Finances 2025.

Durant cette audition, **l'UFAP UNSa Justice** a défendu les métiers pénitentiaires et la nécessité d'obtenir les budgets nécessaires au fonctionnement du service public pénitentiaire. Pour **l'UFAP UNSa Justice**, le gouvernement doit prendre la mesure des besoins matériels, indemnitaires, fonciers et d'emplois de la Direction de l'Administration Pénitentiaire.

C'est fort de ce message que **l'UFAP UNSa Justice** a **DÉNONCÉ** un système pénitentiaire à bout de souffle ! Avec 79 631 détenus incarcérés au 1er octobre, les prisons françaises atteignent une fois encore un niveau d'occupation inédit. Depuis une année, « la politique du tout carcéral » a entraîné plus de **5300 incarcérations supplémentaires**, soit presque l'équivalent de 10 établissements de 600 places !



La population pénale ne cesse d'augmenter, alors que les structures pénitentiaires de l'Hexagone et d'Outre-Mer font face à près de **4000 vacances de postes tous corps confondus** !

l'UFAP UNSa Justice a donc **EXIGÉ** d'avoir un nombre de créations d'emplois suffisants pour mettre fin à ces vacances d'emplois !

Retrouver des rythmes de travail décent ainsi qu'un allègement de la surcharge de travail actuelle, est une priorité pour notre organisation !

Permettre un meilleur équilibre vie professionnelle et Familiale ainsi que l'épanouissement social des agents est un virage nécessaire !

Rétablir l'ordre et réaffirmer l'autorité des personnels au sein de nos détentions actuellement en grande souffrance devient une urgence !

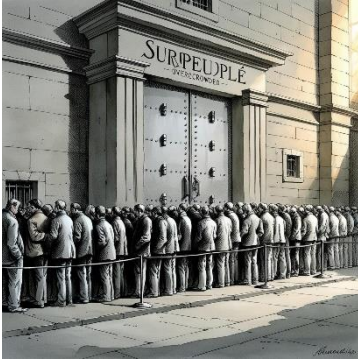
La sécurité des personnels n'ayant pas de prix pour notre organisation, **l'UFAP UNSa Justice** a **EXIGÉ** le respect du protocole d'accord d'Incarville avec l'application des **33 mesures** visant, principalement, la sécurité des personnels aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos murs.

Les moyens humains, matériels et législatifs visant à garantir l'intégrité des personnels et leurs conditions d'exercice s'imposent et vite !

Cette audition a également été l'occasion de **DÉNONCÉ** une nouvelle fois la minoration de l'IFSE que subissent les personnels administratifs de la D.A.P ! **l'UFAP UNSa JUSTICE** a **MARTELÉ** sa revendication concernant l'octroi d'une enveloppe budgétaire suffisante afin de conduire prochainement, des travaux de revalorisation indemnitaires et de promotions pour nos collègues des corps communs administratifs !

De plus, pour **l'UFAP UNSa JUSTICE**, l'enjeu foncier est de taille ! A ce jour, **plus de 3800 détenus** dorment sur un matelas au sol et les cellules doublées ou triplées sont de plus en plus nombreuses... Cette situation ne peut plus durer et le gouvernement se doit de respecter les engagements budgétaires actés dans la L.O.P.J. Ces derniers prévoyant notamment un agrandissement du parc pénitentiaire, et ainsi la construction de 15 000 places de prison supplémentaires d'ici à 2027.

Nous avons également rappelé le **danger** du retour des vieilles recettes tel que les peines planchers,



nombre d'études démontrant leur inefficacité pour un coût, lui, exorbitant. Sans même parler de l'impossibilité pour l'AP et l'ensemble de ses personnels

de gérer un flux de détenus supplémentaires. A contrario, le développement à grande échelle des mesures alternatives à l'incarcération est une nécessité !

Enfin, **L'UFAP UNSa Justice** a **RÉAFFIRMÉ** son **opposition** aux dernières annonces du ministre de la Fonction Publique ! Pour notre organisation, **imposer trois jours de carence et une rémunération à 90 % dès les 3 premiers mois d'un congé de maladie ordinaire est une véritable attaque contre les agents publics et un mépris affiché pour leur état de santé ! Les fonctionnaires ne sont pas des malades imaginaires... Il est beaucoup plus urgent de lutter contre les causes de cet absentéisme que de tenter d'en atténuer les conséquences budgétaires.**

Lorsque par deux fois, le jour de carence a été instauré (par le gouvernement Fillon et par le gouvernement Philippe), par deux fois les arrêts de maladie courts ont diminué et les arrêts de maladie plus longs ont augmenté. En définitive, cela n'a nullement permis de réduire le nombre moyen d'arrêts maladie par agent. **Par contre, ce sont les jeunes et les femmes à faible pouvoir d'achat qui ont payé ce tribut. De plus, ces mesures ont des conséquences assurément délétères sur l'état de santé de l'ensemble des agents.**

En conclusion, lors de cette audition de plus de trois heures, notre organisation syndicale a enjoint nos responsables politiques à entendre notre message : Sans moyens adaptés et donc nécessairement revus à la hausse, les personnels confrontés à l'impossible quotidiennement, ne pourront pas faire de miracle...

La balle est désormais dans le camp du politique...

**L'UFAP UNSa Justice,
L'ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN !**

La délégation UFAP UNSa Justice

Emmanuel CHAMBAUD

Alexandre CABY

Simon Pierre LAGOUCHE

Jeremy RIVIERE